Les pneus : adhérence, entretien et réglementation

I. Entrée en matière : définition

Le pneumatique assure le contact du véhicule avec la chaussée. Sa pression, ses sculptures et son intégrité conditionnent adhérence et comportement.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Quelles fonctions remplit un pneu ?

.....

2. Comment vérifier la pression ?

.....

3. Comment repérer l’usure et les défauts ?

.....

4. Pourquoi l’aquaplanage peut-il survenir ?

.....

5. Comment préparer des pneus pour un séjour en zone montagneuse l’hiver ?

.....

À l’oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



Pression

Valeurs du constructeur, selon la charge.

État

Examiner sculptures, flancs et déformations.

Adhérence

Eau et vitesse réduisent les marges.

1	Il supporte la charge, transmet les efforts de traction, freinage et direction, et contribue au confort. Ses capacités dépendent de son état.
2	Contrôler de préférence à froid et appliquer les valeurs du constructeur, adaptées à la charge. Ne pas dégonfler arbitrairement un pneu chaud.
3	Examiner témoins, sculptures, flancs, fissures et hernies. Les rainures principales d'une voiture doivent conserver au moins 1,6 mm de profondeur.
4	Une couche d'eau empêche le contact utile pneu-route. Vitesse, eau et état du pneu interviennent ; ralentir préventivement et éviter les gestes brusques.
5	Vérifier les obligations locales : pneus hiver admis portant 3PMSF ou dispositifs amovibles adaptés selon les règles applicables. Contrôler aussi les prescriptions des panneaux.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Hernie	Faire remplacer le pneu
Sous-gonflage	Corriger selon le constructeur
Usure minimale	1,6 mm dans les rainures principales

V. Réglementation et sanctions utiles

Des pneus non conformes exposent à une contravention et à une immobilisation éventuelle. Ne pas confondre minimum légal et marge de sécurité par pluie.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Légifrance - Arrêté du 18 juillet 2019, article 5

Ministère de l'Intérieur - Conduite hivernale

VI. Sensibilisation à la sécurité routière

Une bande de roulement profonde ne compense pas un pneu déformé ou sous-gonflé. Contrôler l'ensemble du pneu régulièrement.